

**Renseignements**  
Site du club : [www.bcam.biz](http://www.bcam.biz)  
[vincent.bigel@wanadoo.fr](mailto:vincent.bigel@wanadoo.fr)

**Inscriptions en ligne : [ats-sport.com](http://ats-sport.com)**  
Sans aucune commission !

## BULLETIN D'INSCRIPTION 10 KM DU SOLEIL LE 11 MARS 2012

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Sexe : M  F  né (e) le \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_  
 Licencié FFA N° de licence : \_\_\_\_\_ Cat. : \_\_\_\_\_ Club : \_\_\_\_\_  
 Triathlète N° de licence : \_\_\_\_\_  
 Non licencié FFA : Conformément à la réglementation en vigueur, je déclare avoir en ma possession un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an. Présentation obligatoire de celui-ci pour retirer le dossard.

### Pour les mineurs (à partir de cadet) autorisation parentale :

Je, soussigné, M ..... autorise mon enfant  
.....  
à participer aux 10 km du Soleil le dimanche 11 Mars 2012.  
A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature du représentant légal obligatoire.

**Engagement** (Chèque à l'ordre du BCAM):

**10 € avant le 9 Mars minuit.**

**Le dimanche, 12 € sur place de 7 h30 à 9 h30 (Arrêt des inscriptions).**

Bulletin d'inscription à envoyer à :

**BIGEL Vincent - 62, rue des Jujubiers - 34370 MARAUSSAN**

Signature

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**Le retrait des dossards s'effectue au magasin Décathlon de Béziers le samedi de 14 h à 18 h et le dimanche au Stade de Sauclières à partir de 7 h 30 jusqu'à 9 h 30 (clôture des engagements).**

Réservé aux organisateurs

N° de DOSSARD

*Vos résultats sur :*  
[www.ats-sport.com](http://www.ats-sport.com)



# BEZIERS

## Stade de Sauclières

### Dimanche 11 Mars 2012 - 10h

Le BEZIERS CHEMINOTS ATHLETISME MEDITERRANEE

organise



# les 10 KM du Soleil



Epreuve inscrite au  
Challenge SPIRIDON

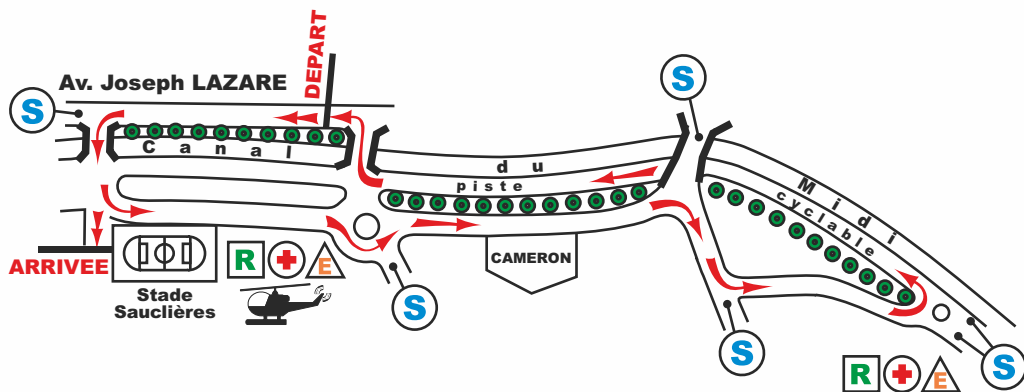
EPREUVE LABELISÉE

**Renseignements :**  
[vincent.bigel@wanadoo.fr](mailto:vincent.bigel@wanadoo.fr)

**Inscriptions en ligne :**  
[ats-sport.com](http://ats-sport.com)  
Sans aucune commission !



# 18<sup>ème</sup> édition des 10 km du Soleil à Béziers le 11 Mars 2012 à 10h



## LEGENDE

- R** Ravitaillement
- E** Epongement
- +** Ambulance et médecin
- S** Signaleurs
- Aire hélicoptère

**Boucle de 5 km à parcourir 2 fois.**

## Règlement des 10 Km du Soleil

Le Béziers Cheminots Athlétisme Méditerranée organise le dimanche 11 Mars 2012 à 10 h, la 18<sup>ème</sup> édition des 10 Km du Soleil avec le concours de la municipalité de Béziers, d'Hérault Sport, le soutien du Comité d'Athlétisme de l'Hérault et de la Ligue d'Athlétisme du Languedoc Roussillon.

L'épreuve, inscrite au calendrier de la CDCHS et de la CRCHS, est classante et qualificative pour les championnats de France de 10 km. **Course à Label Régional.**

### L'accueil des coureurs, inscriptions du jour majorées et retrait des dossards :

Le retrait des dossards s'effectue le samedi 10 Mars 2012 de 14 h à 18 h au Magasin Décathlon de Béziers et le dimanche 11 Mars 2012 à partir de 7 h 30 jusqu'à 9 h 30 au Stade de Sauclières (clôture des engagements).

**Droits d'engagement : 10 € jusqu'au 9 Mars 2012 minuit et 12 € le jour même.**

Le parcours, hyperplat, est homologué et mesuré selon les normes officielles.

Il comprend une boucle de 5 Km à parcourir 2 fois.

**Départ à proximité du Stade de Sauclières.**

**Arrivée sur la grande allée du Stade de Sauclières.**

Compétition ouverte à toutes et tous, à partir de cadet (te) s, licenciés et non licenciés. **Pour ces derniers, il est indispensable d'être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an.**

**Les concurrents mineurs doivent impérativement compléter l'Autorisation Parentale.**

Vestiaires et douches disponibles sur place.

**Ravitaillements :** sur le parcours (3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>) et à l'arrivée.

**Service médical :** mis en place sur le parcours et à l'arrivée.

L'organisation a souscrit une Assurance Civile et Individuels Accidents, auprès de : **AIAC** (assurance de la FFA).

**Résultats et classements :** ils seront établis par ordinateur pour le scratch et les catégories Cadet, Junior, Espoir, Senior, Vétérans 1 à 4 en féminine et masculin. Les temps sont pris par la société ATS.

**Récompenses et distinctions :** des bons d'achat Décathlon seront attribuées aux premiers des classements scratch en féminin et masculin. Des primes seront attribuées aux trois premiers clubs FFA participants.

Des coupes et des lots récompenseront les trois premiers des différentes catégories (les récompenses ne sont pas cumulables).

**En Masculins et Féminines, bons d'achat Décathlon d'une valeur de :**

1<sup>er</sup> 240€ 2<sup>ème</sup> 190€ 3<sup>ème</sup> 150€ 4<sup>ème</sup> 135€ 5<sup>ème</sup> 110€

**Primes Club FFA :**

1<sup>er</sup> 80€ 2<sup>ème</sup> 60€ 3<sup>ème</sup> 40€

Le BCAM décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par déficience physique ou psychique, immédiate ou futur. Egalement en cas de vol ou dégradation. Le seul fait de s'inscrire implique l'acceptation du présent règlement.

